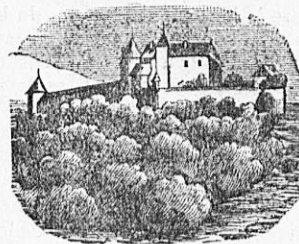




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Suisse... 1 an, Fr. 2 50
 ... 6 mois, 2 50
 Étranger... 1 an, Fr. 3 —
 ... 6 mois, 2 50 —
 payable d'avance.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Canton, 10 c.,
 Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 c. la ligne.
 S'adresser à l'agence de
 publicité Haasenstein & Vo-
 glier, à Bulle, r. de Gruyères;
 Fribourg, rue St-Nicolas,
 ou à ses succursales.

Paraissant le mercredi et le samedi

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les
 bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 8⁴⁰ ← Bulle, arr. 8⁰⁷ 1³⁷ 4⁴⁸ 10⁵²

BULLE, le 10 mars 1899.

Loyauté et courage.

Le mal dont nous souffrons dans notre société contemporaine, c'est la déloyauté. La tromperie et l'hypocrisie, voilà les sources empoisonnées du malaise social, dit l'*Avenir de Vevey*.

Oui, nous manquons de franchise, et par là de courage. En haut, nous assistons, parmi les privilégiés de la fortune, au spectacle de calculs mesquins, à une exploitation perfide de sentiments bas et vils; en bas, nous rencontrons l'envie, la calomnie, la haine.

Déloyal et hypocrite, le millionnaire qui ne paye pas ses impôts selon sa conscience, et selon le calcul le plus précis de ses biens. Déloyaux les membres d'une administration qui laissent des subordonnés priver des pères de famille de leur gagne-pain quotidien, sans aucun motif de droits et sans aucun sentiment du cœur; déloyaux, parce qu'ils font croire à l'une ou à l'autre de ces alternatives: ou bien ils ne prennent pas la responsabilité d'actes coupables, et laissent les inférieurs pâtir, dans ce cas, de leurs manquements et de leurs faiblesses; ou bien ils approuvent tacitement toutes les fautes commises.

Déloyal, l'ouvrier qui cherche à vilipender ses confrères pour se substituer à leur poste.

Déloyal, celui qui traîne dans la boue par la calomnie basse l'homme à qui tout à l'heure il a tendu la main...

Oui, la déloyauté amène la défiance et les haines. Il faut, dans notre société névrosée par tant de progrès soi-disant merveilleux, fatiguée par tant de conquêtes qui mettent le luxe et l'appât des richesses à la convoitise de tous, il faut reve-

nir à la simplicité de nos pères, reprendre nos vieilles traditions de courage et de franchise.

Qu'y a-t-il à craindre d'agir avec loyauté, à craindre de dire la vérité? Disons-la toujours, simplement, selon notre conscience, selon notre droit!

CONFÉDÉRATION SUISSE

Expulsions. — Le Conseil fédéral, sur le rapport du procureur général de la Confédération, a décidé d'expulser les nommés Ettore Jotti, né en 1878, à Reggio d'Emilie, menuisier-modéleur à (Erlikon); Eugène Ciacchi, né en 1868 à Florence, journaliste à Zurich, François Speroni, né en 1852 à Tradate, gypcier à Zurich, tous trois membres de la *Commissione esecutiva dell'Unione socialista di lingua italiana in Svizzera*, comme auteurs et propagateurs d'un appel en langue italienne paru dans le *Socialista* de Lugano, dans lequel le gouvernement italien était violemment attaqué et insulté à propos des projets politiques proposés au Parlement, appel invitant à l'action les Italiens domiciliés en Suisse.

Tribunal fédéral. — Le Tribunal fédéral a écarté comme non fondé le recours en responsabilité civile intenté à la Compagnie du Jura Simplon par la famille de feu M. Charles Lacroix, directeur de fabrique, à Genève. En février 1896, M. Charles Lacroix avait été atteint et tué par un train, sur la voie du chemin de fer, près de la gare de Montreux.

Les recourants réclamaient 100.000 fr. d'indemnités au Jura-Simplon.

Le Tribunal s'est basé, pour prononcer son jugement, sur le fait que l'accident a été dû à l'imprudence de la victime qui, malgré les prescriptions de la police, avait pénétré sur la voie.

La grève au Simplon. — Les travaux du tunnel du Simplon sont suspendus à la suite d'une grève des ouvriers.

Le Conseil d'Etat a renforcé la gendarmerie en prévision de troubles et fait garder l'entrée du tunnel.

L'envoyé spécial de l'Agence télégraphique suisse confirme que les ouvriers du Simplon ont suspendu le travail et se sont mis en grève à la suite d'un différend au sujet des salaires. Les grévistes ont empêché de travailler ceux de leurs camarades qui auraient voulu continuer. Jusqu'à présent, deux arrestations seulement ont eu lieu pour ce motif.

A Naters, les ouvriers se forment en groupes de trente et plus, qui se dispersent lorsque les patrouilles passent, pour se rassembler de nouveau ensuite.

La garde civique organisée par les autorités de Brigue parcourt la localité le fusil sur l'épaule et tambour battant.

L'attitude des grévistes est calme jusqu'ici, mais on craint que des désordres ne se produisent par la suite, les ouvriers se rendant dans les nombreuses cantines et tavernes et se mettant à boire.

L'entreprise compte que les ouvriers reprendront le travail un de ces jours.

La gendarmerie fait des patrouilles.

Berne. — On écrit que dans tout le Jura l'industrie de l'horlogerie est maintenant en pleine activité. Les prix se maintiennent. Les affaires avec l'Angleterre, qui avaient subi une forte baisse avant le nouvel-an, à cause de l'incident de Fashoda, croit on, ont un peu repris; les commandes reviennent peu à peu. Mais c'est en Allemagne et en Russie que les fabriques suisses d'horlogerie trouvent les meilleurs débouchés.

Vaud. — Le Grand Conseil a voté un crédit de 495.000 fr. pour l'agrandissement de la caserne de la Pontaise et ratifié la convention conclue à cet effet entre l'Etat de Vaud et la Confédération qui paie un loyer de 4000 fr.

Le Conseil a autorisé la municipalité de Lausanne à procéder aux expropriations nécessaires pour cet établissement.

Le Grand Conseil a voté mardi en première lec-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 20

Lucile Chabanau.

PAR CAMILLE DELTHIL

XII

Mme d'Estragon avait dit vrai, Caussebard battait de l'aile, blessé à mort. Qui l'eût vu, la nuit dans sa chambre close, les verrous tirés, sous l'abat-jour des lampes, devant son grand livre ouvert, les traits fatigués, livide et l'œil atone, ayant quitté ce masque de bonhomie souriante et cette gravité avisée que prenait tout à tour le patronel gérant de la fortune publique et le spéculateur ingénieux, l'eût vu, certes, dans sa triste réalité d'homme vaincu, courbé sous la griffe implacable du destin.

Et il se rappelait que vingt ans auparavant, par un soir d'hiver, à cette même place, dans la rectitude de sa toilette élégante, il avait écouté, le monocle à l'œil, les tristes révélations de son père, ridé, cassé, affaissé dans son grand fauteuil à oreilles, enveloppé dans sa vieille robe de chambre de tartan, faisant le pénible aven de ses malheurs immérités et lui donnant pour conseil d'épouser au plus vite, s'il voulait sauver le vieil honneur des Caussebard, la fille du millionnaire Lafourcade.

Et lui, armé à la moderne, préparé aux combats nouveaux, avait expliqué à son père, effrayé autant qu'ébloui, le mécanisme de l'égio, le va-et-vient d'un capital toujours en mouvement et produisant sans trêve.

Donner cinq pour placer à cinq, quelle folie et combien vieux jeu! C'était quarante et cinquante pour cent que devait rapporter un placement bien entendu. Qu'importait donc le déficit de l'heure présente, serait-il dix fois plus

gros? que pouvait-il avoir d'effrayant, puisqu'on avait pour soi le crédit?

Le crédit, cette mine d'or inépuisable entretenue par la bêtise des gobe-mouche et la cupidité des gogos!

Il épouserait Mile Lafourcade, certes, cela fortifierait sa position, mais à cette condition expresse que la haute main de l'entreprise lui resterait et qu'à son tour il tenterait fortune. Et cette fortune, il l'avait tentée, mais le nouveau jeu ne lui avait pas réussi. Tout d'abord, grâce à sa liaison avec le grand agent de change Séverin, il avait réalisé de beaux bénéfices. Séverin était un conseiller prudent qui blâmait les opérations hasardeuses; par malheur, il n'avait pas su mettre à profit les conseils qu'il donnait à antrui, et après une exécution retentissante, il avait pris le chemin de l'étranger. Puis c'était dans le juif Eliphas Panther qu'il avait mis sa confiance.

Cet Eliphas Panther avait été son mauvais génie, il l'avait embarqué dans toutes sortes de spéculations louches. Et maintenant c'était les yeux fermés qu'il descendait le contrat rapide, espérant encore, comme dans un rêve, un retour de fortune ou plutôt un temps d'arrêt dans la descente qui lui permit de vivre quelques jours encore de la vie des honnêtes gens.

Son imagination se leurrant des plus séduisants mirages, car ainsi que l'a dit un homme d'esprit: « On ne se doute pas combien un poète est un homme pratique après d'un financier. » Et l'intrépide, penché sur son grand livre, alignait les chiffres d'une main sûre, faisait et refaisait les additions et les soustractions, inscrivait les différences, constatait le déficit croissant et, saisi par le froid, défaillant presque, il s'arrêtait de nouveau pour contempler d'un regard satisfait les écritures nettes et propres de ses registres bien tenus.

Enfin, vaincu par la fatigue, il se traînait vers son lit et, dormant d'un sommeil agité, il rêvait que le *Crédit Nantais*, sur lequel il avait misé gros, atteignait des hausses

fabuleuses, ce qui lui permettrait de réaliser d'énormes bénéfices, de liquider sa situation et d'aller vivre paisiblement d'une vie familiale, au fond de quelque village, auprès de braves gens dont il serait le juge de paix.

Mais le jour venu, retrouvant devant lui plus sombre et plus menaçante la réalité de la veille, il se faisait un front serein et reparaisait dans son étude, rasé de près, souriant et correct, sans que l'ombre d'un souci passât sur son visage, afin de ne point effaroucher cette confiance qui n'aime à voir autour d'elle que des gens heureux.

Toutes ses préoccupations parurent bientôt s'être concentrées sur l'organisation de cette filature déjà en mouvement.

Et le notaire, à présent, reprenait courage. Son plan était fait. Il émettait d'abord plusieurs milliers d'actions, qu'il écoulait en quelques mois. Pendant ce temps, la hausse se faisait sur le *Crédit Nantais* et, remis à flot par cette opération en partie double, son crédit renfloué, il cinglait vers les rivages inconnus à la conquête de cette fantasque fortune qui finirait bien un jour ou l'autre par se jeter dans ses bras. N'était-ce pas dans l'ordre même des choses: l'heure après le malheur, et le malheur ne peut toujours durer.

Et rasséréné, ragaillard, rajoué, on le voyait, le sourire aux lèvres, se livrer à des plaisanteries faciles et taper amicalement sur l'épaule du client familier qui venait lui apporter de l'argent.

C'est dans cette disposition d'esprit que le trouva M. de Cintegabelle, le député royaliste de l'arrondissement, venu à Taranac pour préparer dans ce canton, l'un des plus rebelles aux idées de la monarchie, les élections au Conseil général.

Au Cercle des Arts, fort respectueusement accueilli, M. le député apprit que, seul, un homme pouvait battre le candidat républicain, et l'homme, c'était Caussebard. Mais on ne lui cacha point qu'il serait difficile d'entraîner

... rue de Gruyères

... 1000.

Siège prin-

... DUD

de raisins secs
1^{re} qualité
23 fr.

... mille lettres de recom-
... andations en 1893.

... disposition des clients,
... rg, Genève, Bordeaux,

... abr. de vins, MORAT

... même.

... che, hareng, thon, saumon,
... de brochet maigre à la
... saumon de 1 kg.

... MORAT

... queurs fines.

... d'Arbois.

... de lin,

... rue, Bulle.

... attention!

... remboursement de 5 fr.

... tania, 6 fourchettes du même

... de table, 1 magnifique

... 2 essuie-mains, ainsi qu'un

... au lait de lis, ensemble

... de 5 fr. seulement. Le mon-

... convenant pas est rem-

... Mme F. Hirsch,
... Kirschstrasse 7, Zurich.



